

es

16

D4 MON

4348

Nicole Derivery

# La phonétique du français

O  
M  
E  
N

SEUIL

64

022688396

80

# La phonétique du français

Nicole Derivery

Maître de conférences de langue française  
à l'université de Picardie Jules-Verne

MÉMO

16  
D4MON  
4348

Seuil

# MÉMO

COLLECTION DIRIGÉE PAR JACQUES GÉNÉREUX ET EDMOND BLANC

EXTRAIT DU CATALOGUE

## LETTRES - FRANÇAIS

- 18. *Aborder la linguistique.* Dominique Maingueneau
- 19. *Les Grands Courants de la critique littéraire.* Gérard Gengembre
- 20. *Les Termes clés de l'analyse du discours.* Dominique Maingueneau
- 21. *Les Termes clés de l'analyse du théâtre.* Anne Ubersfeld
- 22. *L'Analyse des récits.* Jean-Michel Adam et Françoise Revaz
- 23. *L'Argumentation.* Christian Plantin
- 24. *Le Comique.* Jean-Marc Defays
- 25. *La Conversation.* Catherine Kerbrat-Orecchioni
- 26. *Le Roman.* Gilles Philippe
- 27. *Commentaire composé et Explication de texte.* Nathalie Marinier
- 28. *La Dissertation littéraire.* Hélène Merlin
- 46. *Aborder la poésie.* Hédi Kaddour
- 62. *Les Romans de Giono.* Véronique Anglard
- 63. *Réalisme et Naturalisme.* Gérard Gengembre
- 64. *La Phonétique du français.* Nicole Derivery
- 65. *La Nouvelle.* Franck Évrard



ISBN 2-02-029876-7

© Éditions du Seuil, juin 1997

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# SOMMAIRE

1. LA PHONÉTIQUE ET SES DOMAINES . . . . .	4
2. L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL . . . . .	11
3. ÉLÉMENTS DE PHONÉTIQUE ARTICULATOIRE . . . . .	15
4. CLASSEMENT ARTICULATOIRE DES VOYELLES DU FRANÇAIS . . . . .	18
5. CLASSEMENT ARTICULATOIRE DES CONSONNES DU FRANÇAIS . . . . .	22
6. ÉLÉMENTS DE PHONÉTIQUE ACOUSTIQUE . . . . .	26
7. DU PHONÈME À LA SYLLABE . . . . .	31
8. PHONÉTIQUE COMBINATOIRE . . . . .	36
9. ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE . . . . .	42
10. FAITS PROSODIQUES : L'ACCENTUATION ET LE RYTHME . . . . .	50
11. FAITS PROSODIQUES : L'INTONATION . . . . .	54
12. LES MODES PHONÉTIQUES DU FRANÇAIS . . . . .	60
CONSEILS DE LECTURE . . . . .	63



# LA PHONÉTIQUE ET SES DOMAINES

## A. UNE DISCIPLINE ANCIENNE MAIS UNE SCIENCE RÉCENTE

### a. Définition

La phonétique est généralement définie comme l'étude scientifique des sons du langage. C'est donc une branche de la linguistique, comme la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Elle étudie plus particulièrement la composante phonique du langage, en privilégiant soit l'aspect physique (émission, transmission et réception des sons), soit l'aspect fonctionnel, c'est-à-dire le rôle que jouent les sons dans une langue donnée (phonologie).

### b. Grecs et Indiens

L'apparition de l'écriture alphabétique, notamment la création de l'alphabet grec, qui note les voyelles et les consonnes, révèle une connaissance de la composante sonore qui atteste que la réflexion théorique menée sur cet aspect du langage est très ancienne, même si elle semble fondée alors essentiellement sur l'audition. Plus encore, les descriptions phonétiques des grammairiens indiens, comme Paṇini (vers 500 av. J.-C.) et son commentateur Patañjali (env. 150 av. J.-C.), qui n'ont été connues qu'au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe révèlent à la fois les bases d'une phonétique articulatoire et d'une analyse phonologique.

### c. La phonétique comme science

Si l'on situe habituellement la naissance de la phonétique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est parce qu'à cette époque la conjonction de deux facteurs décisifs a permis l'apparition d'une phonétique scientifique : 1) le développement de la linguistique historique et comparative, qui, en posant l'existence de lois phonétiques capables d'expliquer l'évolution des langues, a fait du signifiant sonore un objet privilégié d'observation des linguistes ; 2) l'existence d'instruments à l'aide desquels l'étude articulatoire et l'étude physique des sons ont été rendues possibles.

La phonétique générale étudie l'ensemble des possibilités phoniques de l'homme à travers toutes les langues naturelles ; la phonétique appliquée à une langue, le français par exemple, étudie les particularités phoniques de cette langue à un moment donné de son histoire.

## B. LA PHONÉTIQUE DESCRIPTIVE

La phonétique descriptive, qui privilégie l'aspect physique, se divise traditionnellement en trois branches : la phonétique **articulatoire**, la phonétique **acoustique** et la phonétique **auditive**. On peut également intégrer la phonétique **combinatoire** à la phonétique descriptive.

### a. La phonétique articulatoire

La phonétique articulatoire ou physiologique analyse le mécanisme de production des sons du langage humain à partir de l'étude anatomique de la position des organes phonateurs, comme la langue, le palais, les dents, pendant l'émission de la parole. Il faut noter qu'aucun de ces organes n'est exclusivement réservé à la phonation.

Cette branche de la phonétique est la plus ancienne. Les organes de la parole ont d'abord été observés empiriquement, mais les conditions de production des sons sont mieux connues depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'utilisation d'instruments comme le palais artificiel, qui, introduit dans la bouche, reçoit l'empreinte de la langue pendant l'articulation d'un son ; on peut alors comparer les différents palatogrammes. La radiographie et la photographie ont également perfectionné l'observation des mouvements articulatoires pendant l'émission.

Les variables essentielles pour la description physiologique des sons d'une langue donnée sont l'activité du larynx et surtout des cordes vocales, la position des organes mobiles de la cavité buccale, en particulier la langue et le fonctionnement des cavités nasales, qui servent de résonateur (► **chapitre 3**).

### b. La phonétique acoustique

La phonétique acoustique, dont les méthodes relèvent de la physique, étudie la structure des sons du langage et les mécanismes de leur transmission. Son développement commence au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque le mathématicien Joseph Fourier (1768-1830) démontre que tout son complexe n'est qu'une superposition de sons simples. Son essor reste surtout lié à l'invention d'appareils enregistreurs de la vibration sonore comme l'oscillographe, qui donne une image de l'onde sonore, mais surtout le spectrographe, qui fournit une représentation de la structure sonore (intensité, fréquence et durée). La théorie des « formants » de Ludimar Hermann (► **chapitre 6, B, a**) a favorisé les recherches dans ce domaine. Actuellement, la phonétique

acoustique permet d'effectuer, en fonction des paramètres dégagés par l'analyse, la synthèse de la parole. Des machines parlantes ou synthétiseurs de parole produisent des séquences sonores de bonne qualité.

### c. La phonétique auditive

La phonétique auditive ou perceptive étudie comment les sons sont perçus et analysés par l'oreille humaine. On sait que la sensibilité de l'oreille humaine à l'intensité sonore a une limite inférieure (seuil de l'audition) et une limite supérieure (seuil de la douleur) et que ces limites varient d'une personne à une autre, mais aussi que le résultat de l'audition dépend de la personne qui écoute et de son expérience. Les travaux dans ce domaine relèvent de la psychologie expérimentale.

### d. La phonétique combinatoire

Les sons sont rarement prononcés isolément. La phonétique combinatoire étudie les modifications que subissent les sons en contact dans la chaîne parlée. Par exemple, les consonnes modifient généralement leur lieu d'articulation (endroit où le passage de l'air est le plus étroit pendant l'émission d'un son) en fonction des voyelles qui les suivent : ainsi le son initial des mots *qui* et *com* est différent d'un point de vue articulaire ou acoustique même si cette différence n'est pas normalement perceptible.

Les diverses branches de la phonétique agissent en interaction. Les descriptions de la phonétique acoustique correspondent en grande partie à celles de la phonétique articulaire.

## C. LA PHONÉTIQUE FONCTIONNELLE

La phonétique fonctionnelle ou phonologie étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans la langue. Elle se distingue de la phonétique descriptive, même si ces deux domaines sont complémentaires dans l'analyse linguistique. Elle s'organise en deux secteurs de recherche.

### a. La phonématique

La phonématique isole les unités minimales distinctives, ou phonèmes, qui sont en nombre limité dans une langue donnée et qui assurent la distinction des unités douées de sens, ou unités significatives. Ainsi, en français *i* et *a* sont deux phonèmes puisqu'ils permettent d'opposer *riz* et *rat* ou *pli* et *plat* par exemple ; en revanche le *i* long de *vide* et le *i* bref de *vite*, mis en



Nicole Derivery  
Maître de conférences de langue française  
à l'université de Picardie Jules-Verne.

## Sommaire de l'ouvrage

**Chap. 1** La phonétique et ses domaines

**Chap. 2** L'alphabet phonétique international

**Chap. 3** Éléments de phonétique articulatoire

**Chap. 4** Classement articulatoire des voyelles du français

**Chap. 5** Classement articulatoire des consonnes du français

**Chap. 6** Éléments de phonétique acoustique

**Chap. 7** Du phonème à la syllabe

**Chap. 8** Phonétique combinatoire

**Chap. 9** Éléments de phonologie

**Chap. 10** Faits prosodiques : l'accentuation et le rythme

**Chap. 11** Faits prosodiques : l'intonation

**Chap. 12** Les modes phonétiques du français



9 782020 298766

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 00037004 0

MÉMO

SEUIL 27, rue Jacob 75006 Paris  
ISBN 2-02-029876-7 / Imp. en France 6.97

MÉMO

2



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

